

Mémoire de
L'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles

À l'intention du
Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

Dans le cadre de la commission d'enquête pour le Projet de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans la région administrative de la Mauricie

Le mémoire concerne spécifiquement le projet de réserve de biodiversité de Grandes-Piles

10 avril 2019

Mémoire présenté au nom de
l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles
représentée par Brigitte Lafontaine, membre de l'Association des usagers
du chemin du Lac-des-Iles

Table des matières

1	Présentation de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles	3
2	Intérêt des membres de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles pour le projet de réserve de biodiversité de Grandes-Piles	3
3	Gestion du territoire	4
4	Inquiétudes liées aux embarcations qui viennent visiter les lacs de la réserve de biodiversité.....	4
5	Problématiques liées au chemin du Lac-des-Iles	5
5.1	Augmentation du nombre de véhicules qui y circulent et coûts	5
5.2	Chemin dans un état précaire en période de dégel	6
5.3	Problématiques liées aux espaces de stationnements en nombre limité pour les campeurs et visiteurs d'Aire Nature Grandes-Piles	6
6	Conclusion	7

1 Présentation de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles

L'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles regroupe les propriétaires des terrains privés accessibles par le chemin du Lac-des-Iles à Grandes-Piles. Les membres de l'association représentent donc les propriétaires de sept des huit terrains privés enclavés dans le secteur ouest de la réserve de biodiversité projetée de Grandes-Piles.

L'association a été créée il y a quelques années pour officialiser et encadrer les prises de décisions relatives à l'entretien et au déneigement du chemin ainsi que les décisions concernant le partage des frais encourus.

note : l'association des usagers du chemin du Lac-des-Iles est enregistrée sous le nom 'Association des usagés du chemin du Lac-des-Iles'

2 Intérêt des membres de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles pour le projet de réserve de biodiversité de Grandes-Piles

Les membres de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles ont faits l'acquisition de leurs terrains dans ce milieu naturel parce qu'ils apprécient particulièrement la forêt, la nature sauvage, la quiétude et la tranquillité.

La protection et conservation de la biodiversité faune et flore de la forêt et des lacs qui nous entourent sont très importants pour nous, ce qui va dans le même sens que l'objectif principal du projet de réserve de biodiversité de Grandes-Piles. Donner accès à la population à ces forêts et lacs dans le but de faire de l'éducation est aussi souhaitable, cependant, dû aux facteurs suivants :

- Sa situation géographique plus au sud; plus près de la population;
- Son accessibilité avec la route 159 qui la traverse;
- Sa superficie limitée de 36,3 km² fragmentée par la route et le gazoduc;
- La présence de vingt-deux sites d'éco-camping et d'activités récréotouristiques;
- Son réseau de sentiers pédestres d'une trentaine de kilomètres incluant un tronçon du Sentier national de la Mauricie, une composante du Sentier national au Québec.

nous sommes inquiets quant à la popularité sans cesse grandissante de la réserve de biodiversité de Grandes-Piles. Nous croyons qu'il pourrait y avoir rapidement un risque de surutilisation du territoire, ce qui compromettrait le but premier du projet.

3 Gestion du territoire

Aire Nature Grandes-Piles est déjà présent dans le secteur du Lac Clair. Vingt-deux sites d'éco-camping rustique sont proposés aux amateurs de plein air, et on y encourage notamment la philosophie "sans traces". Les campeurs et visiteurs peuvent louer des embarcations et faire de la randonnée dans les 30 km de sentiers balisés par l'organisme, en plus d'avoir accès au Sentier national.

L'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles apprécie grandement le style de gestion d'Aire Nature et ce, tant au niveau de la qualité des services offerts aux utilisateurs que du respect environnemental face à l'exploitation des lieux. Cette exploitation saine et rigoureuse du territoire permet de faire profiter à un large éventail d'amants de la nature de cet endroit unique. Cela permet surtout d'en exclure les "squatteurs" avec toutes les problématiques et désagréments qu'ils engendrent. Depuis l'arrivée d'Aire Nature, les résidents ce sont en tout temps sentis écoutés et respectés. Ce sentiment nous amène à appuyer ce projet sous sa forme actuelle, car nous avons déjà été à même d'en constater les bénéfices. Il y aura toujours des améliorations à apporter; ensemble, nous travaillerons à préserver ce magnifique territoire par une exploitation saine et rigoureuse, en harmonie avec tous les intervenants.

Aussi, nous souhaitons être tenus informés des décisions concernant la réserve de biodiversité de Grandes-Piles. Si un comité est formé, nous aimerions pouvoir en faire partie afin d'y partager nos idées et participer aux décisions concernant la réserve de biodiversité au cœur de laquelle nous habitons.

4 Inquiétudes liées aux embarcations qui viennent visiter les lacs de la réserve de biodiversité

Dû au nombre grandissant de propriétaires de canots, kayaks et planches à pagaie qui viennent profiter des lacs, nous avons des inquiétudes concernant l'introduction d'espèces exotiques envahissantes tels que le Myriophylle à épi, une plante aquatique envahissante, déjà présente dans quelques lacs en Mauricie; et le Batrachochytrium dendrobatidis, une espèce de champignon aquatique qui cause présentement une épidémie de maladie infectieuse mortelle chez les amphibiens.

Nous souhaitons que des règlements et mesures de prévention soient mis en place par les différents intervenants afin de protéger la composition des écosystèmes naturels et la biodiversité locale des lacs de la réserve de biodiversité de Grandes-Piles.

Un budget devrait être alloué pour faire de la prévention.

Voici quelques suggestions :

- Installer des panneaux éducatifs :
 - À propos des espèces exotiques envahissantes les plus courantes afin de mieux les faire connaître aux visiteurs;
 - À propos des mesures à prendre pour limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les lacs de la réserve de biodiversité;
- Confier à Aire Nature Grandes-Piles la responsabilité de vérifier les équipements nautiques des visiteurs avant leur mise à l'eau;
- Confier à Aire Nature la mission de faire l'éducation des visiteurs à ce sujet;
- Installer une station de lavage pour les embarcations et équipements nautiques.

5 Problématiques liées au chemin du Lac-des-Iles

Le chemin du Lac-des-Iles à Grandes-Piles est un chemin forestier multi-usages à voie unique de 2.5 km.

Les membres de l'association des usagers du chemin du Lac-des-Iles doivent s'occuper eux-mêmes de l'entretien régulier du chemin. Ils prennent aussi entente avec les fournisseurs de services pour le déneigement du chemin l'hiver et pour certains travaux nécessaires, comme l'achat de gravier à chaque printemps pour boucher les crevasses causées par la fonte des neiges et le dégel du sol. Ils doivent défrayer les coûts de ces travaux et du déneigement.

L'entretien et le déneigement du chemin sont d'une grande importance puisque tous les membres de l'association utilisent le chemin pour se rendre à leur propriété douze mois par année, et certains, de façon presque quotidienne puisqu'ils habitent leur propriété à l'année.

5.1 Augmentation du nombre de véhicules qui y circulent et coûts

L'accueil d'Aire Nature Grandes-Piles et ses vingt-deux sites d'éco-camping sont situés sur le chemin du Lac-des-Iles, à environ 2km de la route 159. Le nombre sans cesse grandissant de campeurs et visiteurs accélère la détérioration du chemin. Certains jours, on peut y compter jusqu'à quarante véhicules.

Aussi, Aire Nature Grandes-Piles est maintenant ouvert en période hivernale. L'organisme a commencé à participer au frais de déneigement du chemin. Les coûts étant en constante augmentation, des pourparlers sont en cours afin de revoir la répartition des coûts entre les différents utilisateurs du chemin.

La municipalité et la MRC ont fait ajouter du gravier au début de l'été 2018, et, dès la fin de l'été, dû à l'achalandage grandissant, il n'en paraissait plus; pratiquement tout le gravier est rendu en bordure du chemin, dans les fossés, et les trous sont réapparus.

Considérant l'appui de la municipalité et de la MRC au projet de réserve de biodiversité de Grandes-Piles, nous pensons qu'une réfection majeure du chemin serait nécessaire, incluant l'ajout de ponceaux à des endroits spécifiques, tel que suggéré depuis plusieurs années par les membres de l'association. Un budget annuel pour l'entretien du chemin devrait aussi faire partie des engagements de la municipalité de Grandes-Piles et de la MRC. Il n'est pas normal que six citoyens assument financièrement l'entretien d'un chemin à connotation récréotouristique (réserve de biodiversité de Grandes-Piles) et commerciale (Aire Nature Grandes-Piles).

Nous pensons qu'une participation annuelle de la part de tous les intervenants est nécessaire pour couvrir les frais liés à l'entretien et au déneigement du chemin qui est maintenant beaucoup plus utilisé par les campeurs, visiteurs et employés d'Aire Nature Grandes-Piles pour avoir accès aux sentiers et lacs de la réserve de biodiversité; que par les propriétaires des sept terrains privés.

Considérant la situation géographique plus au sud et un accès facilité par la route 159 qui la traverse, l'achalandage ne fera qu'augmenter au fil des années avec la réserve de biodiversité.

5.2 Chemin dans un état précaire en période de dégel

Le chemin est dans un état précaire à chaque printemps. Le ministère aide l'association en y plaçant une barrière et une affiche pour en interdire l'accès aux véhicules non-autorisés, sous peine d'amende. Cette interdiction est en vigueur pour une période d'environ six semaines à chaque année, durant la période de dégel, ce qui contribue à limiter la détérioration du chemin.

Même si la réserve de biodiversité est de plus en plus populaire auprès des visiteurs et marcheurs, nous suggérons que le chemin continue d'être interdit aux véhicules non-autorisés en période de dégel.

5.3 Problématiques liées aux espaces de stationnements en nombre limité pour les campeurs et visiteurs d'Aire Nature Grandes-Piles

Dû au nombre limité de places de stationnement à Aire Nature Grandes-Piles, il y a très souvent des véhicules stationnés en bordure du chemin qui est de largeur restreinte. Ils bloquent alors partiellement le chemin et rendent difficile l'accès aux terrains privés situés un peu plus loin. Ils rendent impossible l'accès pour les camions qui sont un peu plus larges, mais surtout, ils rendent l'accès impossible aux véhicules d'urgence (ambulances et pompiers). Certains se stationnent même carrément au milieu du chemin.

Les membres de l'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles aimeraient que des solutions soient mises en place afin de corriger cette situation inacceptable. Si une situation d'urgence devait arriver alors que le chemin est bloqué, la sécurité des résidents pourrait être compromise.

Une réflexion doit être faite à ce sujet par l'ensemble des intervenants et des décisions doivent être prises. Voici quelques suggestions :

- Limiter le nombre de véhicules pour chaque terrain de camping, même en période estivale;
- Interdire l'accès aux véhicules dès que tous les espaces de stationnement sont occupés;
- Obtenir l'autorisation et le budget pour ajouter des places de stationnement : Combien de places faudrait-il ajouter? Combien d'arbres couper pour faire place aux voitures? Combien de voyages de terre pour faire le remplissage nécessaire afin de faire ces stationnements?
- Faire élargir le chemin.

6 Conclusion

L'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles remercie la commission du BAPE de lui avoir donné l'opportunité d'émettre son opinion et ses préoccupations relatives au projet de rendre permanent le statut de réserve de biodiversité de Grandes-Piles.

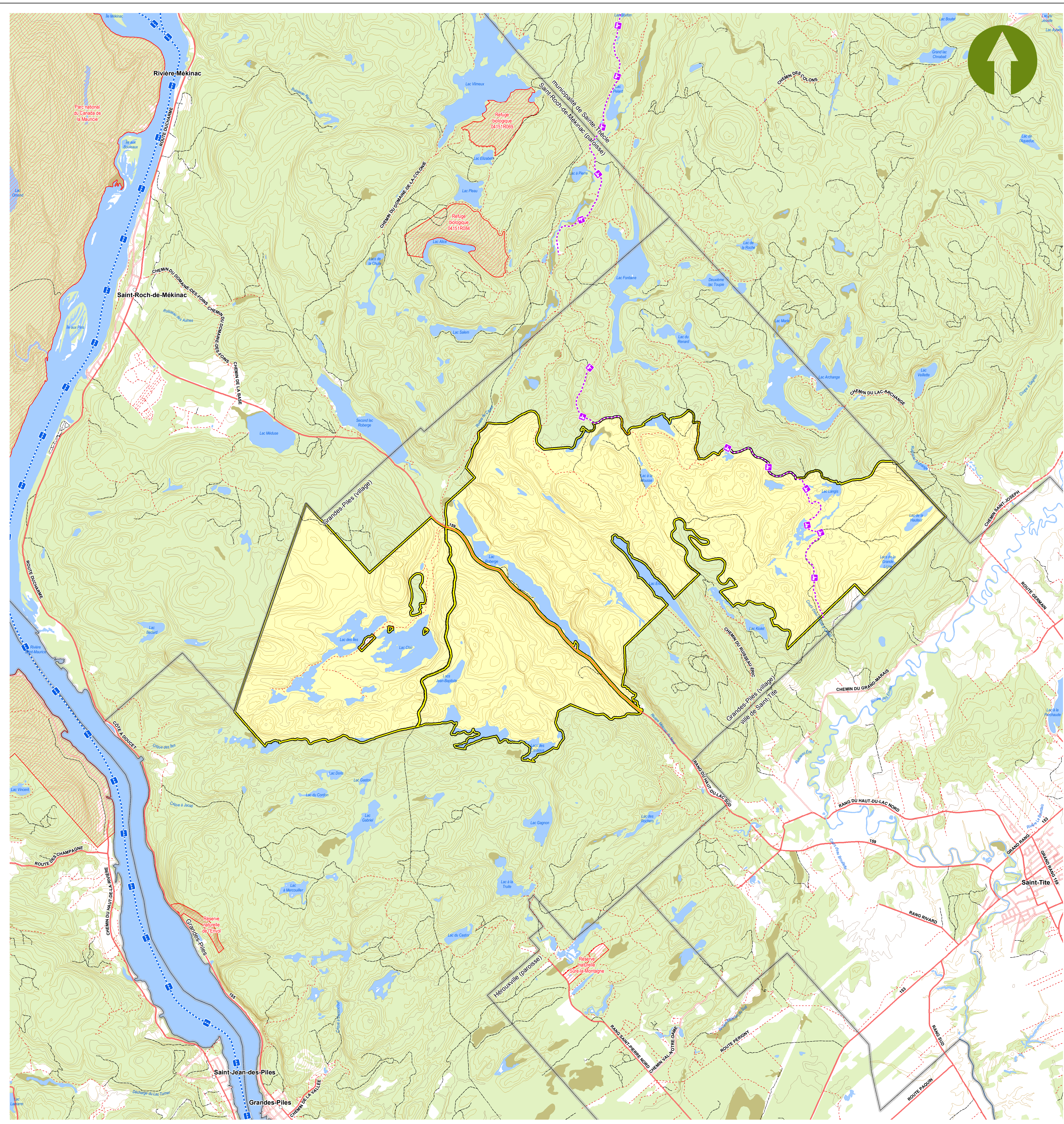
Nous espérons que nos commentaires seront pris en considération afin de faire de ce projet un modèle d'équilibre entre conservation de la biodiversité et activités récréotouristiques dans un aussi petit territoire.

L'Association des usagers du chemin du Lac-des-Iles

Mémoire soumis le 10 avril 2019
par Brigitte Lafontaine,
membre de l'association des usagers du chemin du Lac-des-Iles

Ont participé à la rédaction de ce document, les membres de l'association des usagers du chemin du Lac-des-Iles suivants :

Johanne Caron
Michel Bergeron
Claude Baril
Brigitte Lafontaine



13 - Réserve de biodiversité projetée de Grandes-Piles

- Réserve de biodiversité projetée
- Sentier de motoneige
- Parcours de canoé-kayak
- Limite municipale
- Voies de communication**
- Réseau routier pavé (classification MTQ)
- Réseau routier non pavé (classification MTQ)
- Rue, chemin carrossable: pavés
- Rue, chemin carrossable: non pavés
- Chemin non carrossable
- Autres aires protégées
- Milieu humide

Échelle 1/25 000



Métadonnées
Système de référence géographique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique : Conique Conforme de Lambert (LCC)

Sources
Données : IGN/IGNA à l'échelle 1:25 000
Base de données du registre des aires protégées (2018)
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques

Réalisation
Direction des aires protégées
© Gouvernement du Québec, mars 2019

